DROIT DES AFFAIRES

Créancier et procédures collectives : déclarer, revendiquer et recouvrer

Le débiteur est placé en redressement judiciaire. Le créancier découvre la procédure par un courrier et doit agir dans des délais courts. La déclaration de créance a été faite mais rien n'a été dit des sûretés. Les livraisons en cours et la clause de réserve de propriété se traitent en parallèle sans coordination entre les services concernés. Ces deux jours approfondissent la position du créancier tout au long de la procédure. Le participant apprend à défendre l'admission de sa créance, à faire valoir ses sûretés dans l'ordre de paiement, à décider du sort des contrats en cours et à mesurer ce qu'il peut espérer selon l'issue retenue par le tribunal.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes et responsables du recouvrement ainsi que credit managers et collaborateurs de cabinets d'avocats intervenant pour des créanciers.

PRÉREQUIS
Connaître le déroulement général des procédures collectives et les règles de la déclaration de créance

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déclarer une créance et en défendre l'admission devant le juge commissaire
- Faire valoir une clause de réserve de propriété dans les délais applicables
- Situer le rang de ses sûretés dans l'ordre de paiement des créanciers
- Décider de la poursuite ou de l'arrêt des contrats en cours
- Anticiper les actions en nullité visant la période suspecte
- Évaluer les perspectives de recouvrement selon l'issue de la procédure

03 Programme détaillé

M1 Ouverture de la procédure et premiers réflexes

- Agir dès la publication du jugement
- Distinction entre sauvegarde redressement et liquidation
- Effets de l'arrêt des poursuites individuelles sur les actions engagées
- Sort des intérêts et des inscriptions
- Organisation interne de la veille et de l'alerte
- À retenir : La date du jugement d'ouverture commande la quasi totalité des délais qui s'imposent au créancier.

M2 Déclaration et admission de la créance

- Sécuriser son titre dans la procédure
- Contenu de la déclaration et pièces justificatives
- Créances antérieures et créances postérieures privilégiées
- Contestation par le mandataire et réponse du créancier
- Relevé de forclusion et conditions de son obtention
- Voies de recours contre la décision d'admission
- Cas pratique : Les participants corrigent une déclaration de créance incomplète puis répondent à une contestation.

M3 Sûretés propriété et contrats en cours

- Faire jouer ce qui protège vraiment
- Revendication des biens vendus sous réserve de propriété
- Sûretés réelles et rang dans l'ordre de paiement
- Cautionnements et recours contre les garants
- Continuation ou résiliation des contrats en cours
- Position du fournisseur indispensable à la poursuite de l'activité
- Atelier : Le groupe reconstitue l'ordre de paiement d'un dossier comportant plusieurs sûretés concurrentes.

M4 Issue de la procédure et recouvrement

- Mesurer ce qui reste à espérer
- Plan de continuation et sort des créances échelonnées
- Cession de l'entreprise et transfert des contrats
- Réalisation des actifs et opérations de répartition
- Actions en nullité de la période suspecte
- Traitement comptable et fiscal de la créance irrécouvrable
- Mise en situation : Les participants arbitrent entre l'acceptation d'un plan étalé et l'attente d'une répartition en liquidation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr